

# Collège Raymond Poincaré



# La structure du collège

339 élèves répartis dans 14 divisions

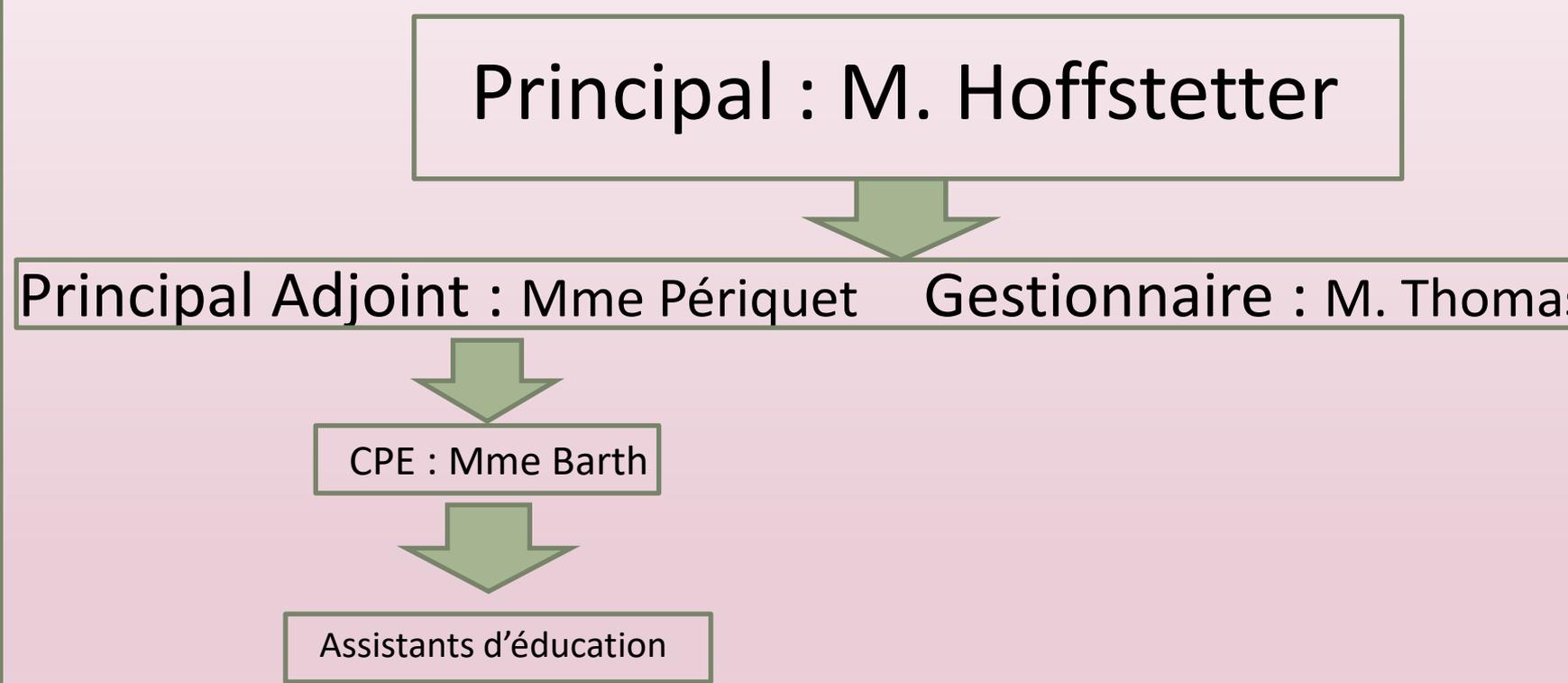
- 4 divisions de 6ème
- 4 divisions de 5ème
- 3 divisions de 4ème
- 3 divisions de 3ème

# Les horaires du collège

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : Début des cours : 8h / Fin des cours : 17h30  
Mercredi Début des cours : 8h / Fin des cours : 12h

# ORGANIGRAMME du Collège

Principal : M. Hoffstetter



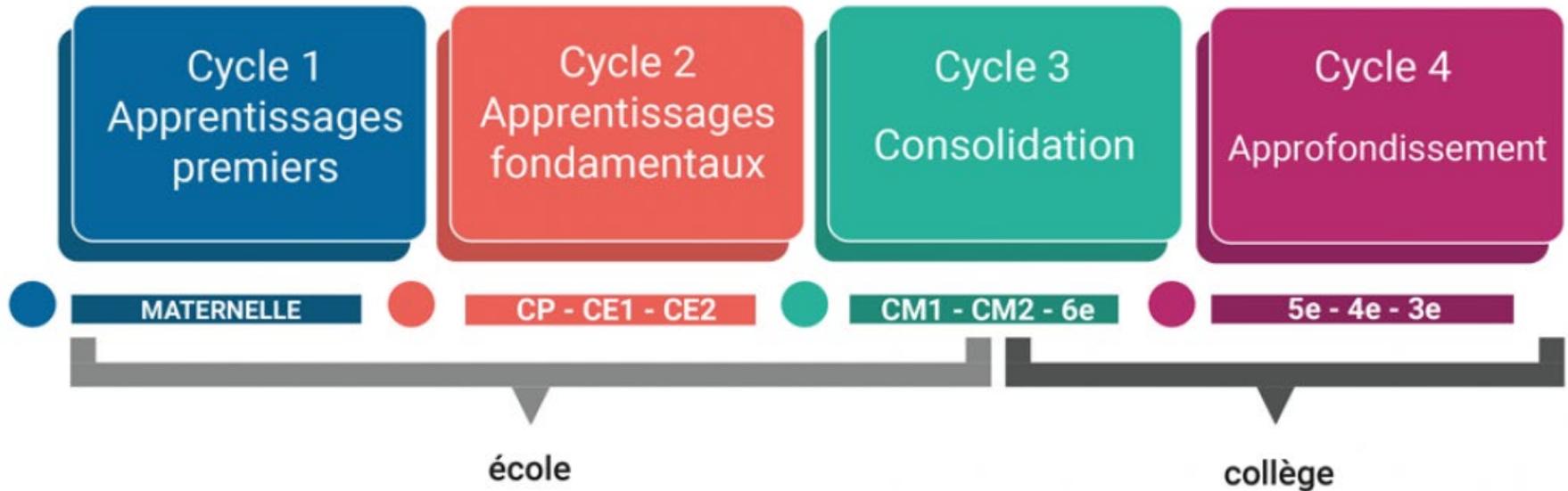
```
graph TD; A[Principal : M. Hoffstetter] --> B[Principal Adjoint : Mme Périquet | Gestionnaire : M. Thomas]; B --> C[CPE : Mme Barth]; C --> D[Assistants d'éducation];
```

Principal Adjoint : Mme Périquet    Gestionnaire : M. Thomas

CPE : Mme Barth

Assistants d'éducation

# La scolarité est organisée en cycles de trois ans



# Collaboration avec les écoles

Suivi des élèves via le conseil école-collège :

➡ Anticipation des P.A.I. / P.P.R.E. / P.P.S;

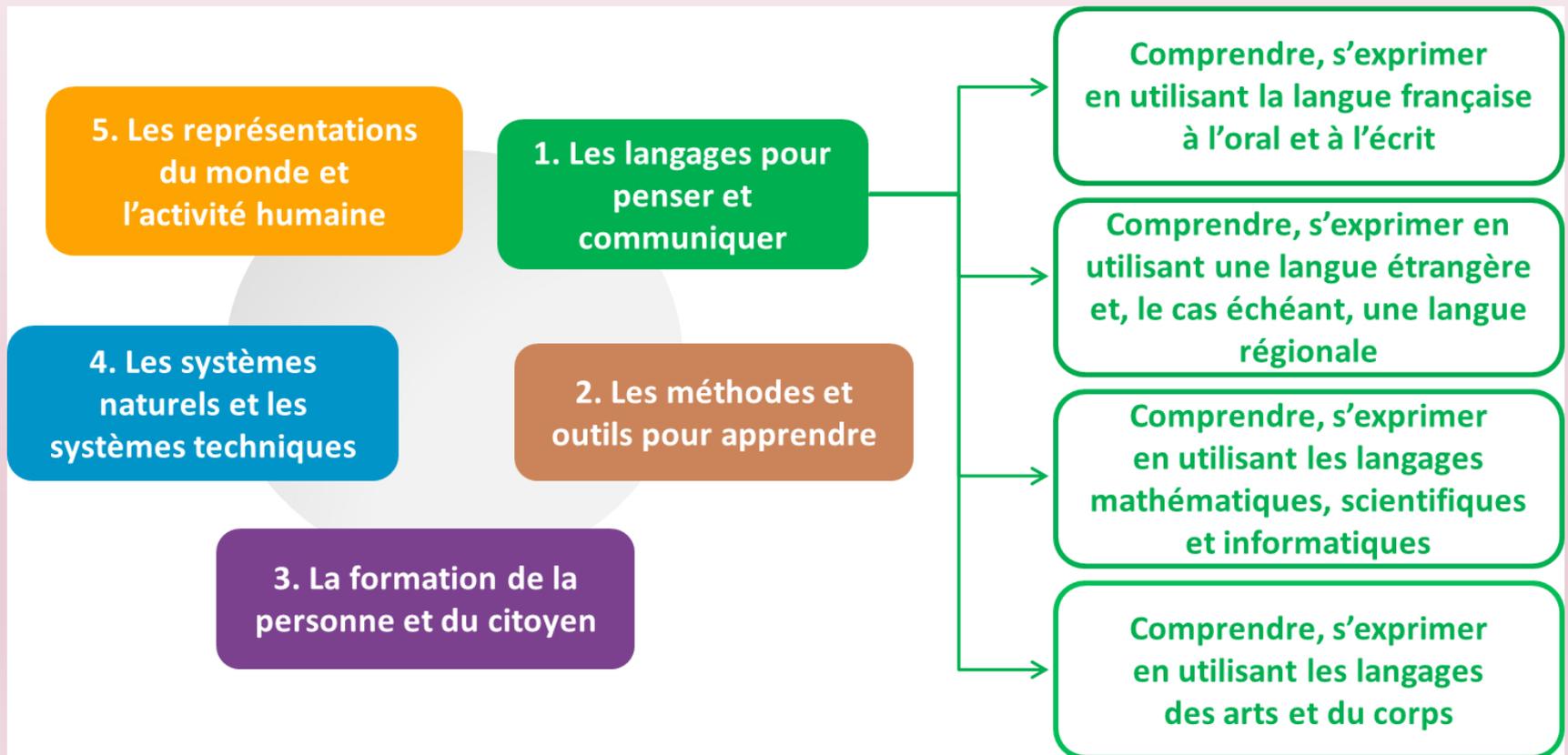
➡ Constitution des classes;

➡ Entretiens entre professeurs du collège et des écoles pour échanger sur les particularités de certains élèves

➡ Echanges en conseils de cycle 3 et dans le cadre de projets inter-degrés

➡ Transmission d'information via le livret scolaire unique

# Les domaines de formation du nouveau socle commun



# École-> Collège : les changements

## **Un professeur pour chaque matière :**

Au collège votre enfant aura autant de professeurs qu'il y a de matières avec des méthodes de travail diversifiées.

## **Plusieurs salles de cours :**

Votre enfant se déplace dans une salle différente à chaque fois qu'un cours est terminé.

## **Un emploi du temps variable selon les jours :**

Les journées de votre enfant commenceront et se termineront à des heures différentes.

Certains jours comporteront des « trous » entre les cours.

# Les changements dans l'apprentissage

- **Un rythme plus soutenu** : Au collège le rythme s'accélère. Les professeurs répètent les phrases difficiles, mais moins qu'à l'école primaire et votre enfant devra s'habituer à plus de travail écrit.
- **Une nouvelle façon d'apprendre** : Votre enfant devra fournir davantage de travail personnel en effectuant des recherches et des lectures. Il devra apprendre à organiser progressivement son travail de façon autonome.

# Organisation des enseignements

3 <sup>e</sup> CYCLE	
CLASSE DE 6 <sup>e</sup>	
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h
FRANÇAIS	4 h 30
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h
LANGUE VIVANTE 1	4 h
LANGUE VIVANTE 2	-
MATHÉMATIQUES	4 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	
TECHNOLOGIE	4 h
SCIENCES PHYSIQUES	

A ces enseignements obligatoires peuvent s'ajouter des enseignements facultatifs :

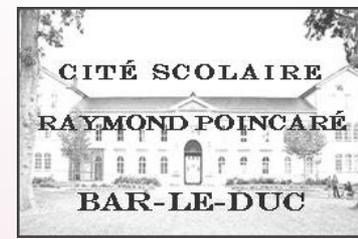
L'option bilangue allemand

Le latin

L'option Web média

La section sportive Handball

# La section sportive handball



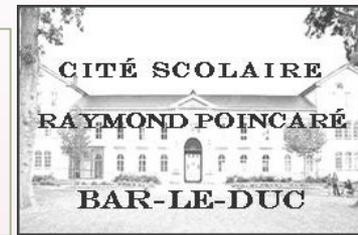
La section sportive est proposée aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Horaires d'entraînement : mardi et vendredi

**Contacter**

**Mme Leroy:** [Laure.Leroy@ac-nancy-metz.fr](mailto:Laure.Leroy@ac-nancy-metz.fr)

# La section bilangue



Votre enfant peut s'inscrire en section bilangue dès la sixième pour continuer son travail d'apprentissage en Anglais et en Allemand avec :

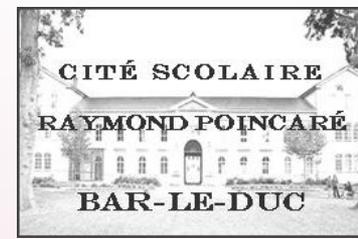
-> 4 heures d'anglais

Et

-> 2 heures d'allemand

Contact: M. Leyton ( [Yannick.Leyton@ac-nancy-metz.fr](mailto:Yannick.Leyton@ac-nancy-metz.fr) )

# Le latin

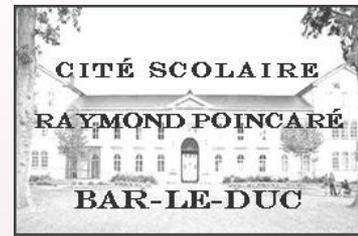


Cet enseignement facultatif peut être commencé dès la cinquième et poursuivi jusqu'en troisième.

Horaire : 1h pour les 5<sup>ème</sup> et 2h pour les 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>

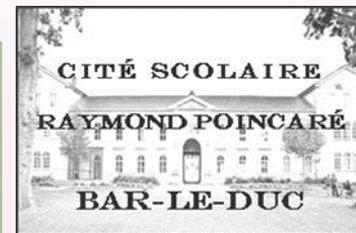
Professeur : *Mme Vajente*

# Dispositif « devoirs faits »



- ✓ Il s'agit d'aider chaque élève à organiser son travail (leçons et devoirs),
- ✓ Chaque classe de sixième disposera au moins une fois par semaine d'une heure dans son emploi du temps.
- ✓ Cette heure est encadrée par un enseignant

# Une spécificité de notre établissement



L'option **Webmédia** qui permettra aux élèves d'exercer leur citoyenneté, de comprendre l'usage autonome des médias en étant à la fois producteurs et diffuseurs de contenus.

# Une semaine au collège



CITÉ SCOLAIRE RAYMOND POINCARÉ

6 1 - Année Complète

Page 1

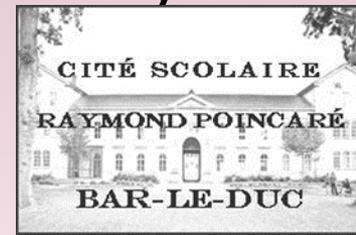
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	HISTOIRE-GEOGRAPHIE BAGIEU C202		FRANCAIS BIANCHI C201	MATHEMATIQUES GAGGIOLI C301	MATHEMATIQUES GAGGIOLI [6 1P.2] C301
9h00	ANGLAIS OSEMONT [6 1 (3)] C206	ANGLAIS LV1 OSEMONT [6 1P.1 (1)] C200	DEVOIRS FAITS [6 1P.2] C201	ANGLAIS FORD, OSEMONT C103, C206	FRANCAIS BIANCHI C201
10h00	MATHEMATIQUES GAGGIOLI C301	HISTOIRE-GEOGRAPHIE BAGIEU C202	MATHEMATIQUES GAGGIOLI C301	MATHEMATIQUES GAGGIOLI C301	ED. PHYSIQUE & SPORT. LEROY [6 1 (2)]
11h00	FRANCAIS BIANCHI [6 1 DOC 1] C201	INITIATION DOCUMENTAIRE PETIT [6 1 DOC 2] C01	FRANCAIS BIANCHI [6 1P.1] C301	MATHEMATIQUES GAGGIOLI [6 1P.1] C301	TECHNOLOGIE PERSON [BTSP1] E006 TECHNO
12h00	VIE DE CLASSE BIANCHI C201	FRANCAIS BIANCHI [6 1P.2] C201	DEVOIRS FAITS MUSON [SERFAT] C02	DEVOIRS FAITS GAGGIOLI, PERSON BOYER, PIRELLI [SERFAT] C02	SCIENTIQUES VIE & TERRE JOUNOT [MSVT1] C107
12h45					
13h30	ARTS PLASTIQUES LAMBERT [6 1 (2)] D204 AP	SCIENTIQUES VIE & TERRE JOUNOT [BTSP1 (1)]	PHYSIQUE-CHIMIE POBEDINSKA [BTSP2]	TECHNOLOGIE PERSON [STECHN1] E006 TECHNO	FRANCAIS BIANCHI C201
14h30	INITIATION DOCUMENTAIRE PETIT [6 1 DOC 1] C01	FRANCAIS BIANCHI [6 1 DOC 2] C201	ANGLAIS LV1 OSEMONT [6 1P.2 (1)] C003	PHYSIQUE-CHIMIE POBEDINSKA [6PH-CH1] C104 PAIL	EDUCATION MUSICALE BURGER [6 1 (2)] D206 EM
15h30	ED. PHYSIQUE & SPORT. LEROY [6 1 (1)]	SECTIONS SPORTIVES LEROY [SECTION SPORTIVE]		TECHNOLOGIE PERSON [6TSP2] E006 TECHNO	HISTOIRE-GEOGRAPHIE BAGIEU C202
16h30					SECTIONS SPORTIVES SECTION SPORTIVE [SECTION SPORTIVE]
17h30					SECTIONS SPORTIVES LEROY [SECTION SPORTIVE]

# Le professeur principal

Au sein de la classe, c'est le professeur **référent** des élèves et de leur famille.

- Il est un lien précieux entre tous les membres de l'équipe pédagogique
- Il effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves.
- Il assure la liaison avec les parents.

(Par l'intermédiaire du carnet de correspondance)



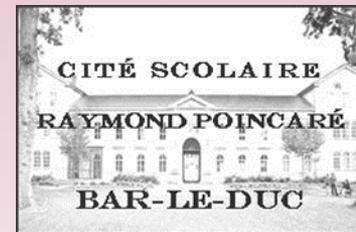
# Comment faire le point sur la scolarité de votre enfant ?

- Vous pouvez rencontrer individuellement les professeurs de votre enfant, sur rendez-vous ou lors des rencontres parents professeurs.
- Vous avez la possibilité de consulter quotidiennement les notes obtenues par votre enfant sur un site dédié à cet usage. (Mon bureau numérique / Pronote)
- N'hésitez pas à rencontrer la Conseillère Principale d'Education si votre enfant rencontre des problèmes d'adaptation sur le temps de vie scolaire.



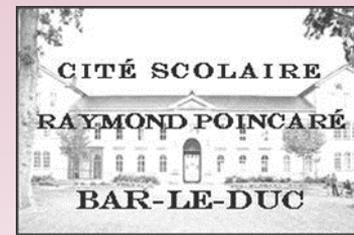
# La Vie Scolaire

- Conseiller Principal d'Education (CPE)  
Il/elle s'occupe du cadre général de la vie Scolaire.
  - ➔ contrôle l'organisation et le bon déroulement des conditions de vie au collège
  - ➔ gère les absences, les retards des élèves.
  - ➔ travaille en contact direct avec :  
l'ensemble de l'équipe éducative et les familles des élèves.
- Les assistants d'éducation :
  - ➔ accueillent les élèves et veillent à leur bien-être au quotidien.



# Le CDI et le Professeur Documentaliste

- Le CDI accueille les élèves sur leur temps libre, pendant leurs heures d'étude ou lors de séances pédagogiques dispensées par le professeur documentaliste et pouvant être conçues en collaboration avec les enseignants de discipline.
- De nombreuses activités sont organisées et peuvent porter sur différents axes : la lecture, la recherche documentaire, l'ouverture culturelle...
- Les ressources sont disponibles via différents supports.
- Les élèves apprennent à utiliser un logiciel documentaire, à maîtriser les étapes de la recherche documentaire.



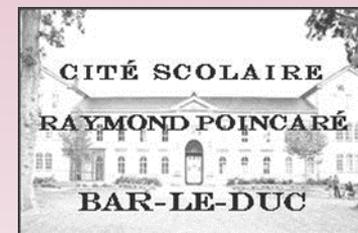
# Le Dispositif ULIS

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

- Il a une capacité d'accueil de 12 élèves

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté.

Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie de temps de scolarisation dans une classe où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

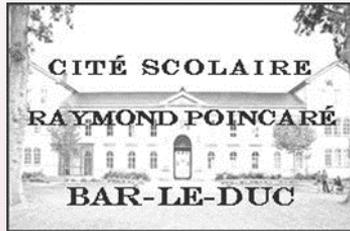


# Les représentants des parents et les délégués élèves

- ➔ Les représentants de parents d'élèves, élus au début de l'année scolaire, siègent au Conseil d'Administration (CA) du collège et aux conseils de classe . Vous pouvez leur communiquer vos remarques et propositions concernant la vie de l'établissement.
- ➔ Les délégués élèves sont élus par leurs camarades. Ils assistent aux conseils de classe, comme les délégués de parents.



## Le Collège Poincaré c'est aussi :



Des élèves  
ambassadeurs



Des éco-délégués



Un Partenariat  
avec Handi'chiens



**Merci de votre attention**